

Montpellier, le 20 mars 2006

Madame, Monsieur,

Service Urbanisme
Mission Environnement
Cathy Bousquet
04.67.20.87.47

J'ai le plaisir de vous adresser le compte rendu de la réunion de la commission plénière départementale des déchets du bâtiment et des travaux publics qui s'est déroulée le 18 janvier 2006, à la direction départementale de l'Équipement, sous la présidence de Madame la Sous-Préfète de Lodève.

L'année 2006 sera consacrée à sensibiliser les maîtres d'ouvrage pour permettre une meilleure prise en compte des matériaux de recyclage, assurer la traçabilité de façon plus efficace et enfin mettre de l'économie dans la filière en budgétant le coût de traitement des déchets dans le montant prévisionnel de chaque opération. A cet effet, la signature de la charte par les professionnels, entrepreneurs, maîtres d'œuvre et donneurs d'ordre est l'un des leviers d'action à privilégier.

Je vous remercie par avance de bien vouloir informer Mme Bousquet de tout élément permettant d'assurer le suivi le plus juste possible de l'évolution de la situation départementale en matière de gestion des déchets de chantier, création ou fermeture d'installations de stockage de déchets inertes notamment.

Je reste à votre disposition pour toute précision complémentaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Horaires
d'ouverture :

520, Allée Henri II de
Montmorency
34064 Montpellier Cedex 2
téléphone :
04.67.20.50.00
télécopie :
04.67.15.68.11
courriel :
catherine.bousquet
@equipement.gouv.fr

L'Administrateur Civil H.C
Chef du Service Urbanisme
Signé
Philippe Monard

Mesdames et Messieurs
les Membres de la Commission Plénière